

**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 OCTOBRE 2018**  
**COMPTE RENDU**

**Présents :** L'ensemble des membres du Conseil municipal, à l'exception de:

<b>Excusés :</b> Mme COULON	procuration de vote à	M. ARNOUX
Mme HASSENFRTZ	" "	Mme GOUVIER
M. BERANGER	" "	M. LAMARCHE
M. FRANZ	" "	M. GRILLOT
Mme KIENE	" "	Mme VUILLEMIN
Mme LIEGEOIS	" "	M. MAILLARD-SALIN
Mme ROEHLLY	" "	M. BOUGET

**Secrétaire de séance :** Madame Pauline PIGANEAU.

Lecture et adoption à l'unanimité du procès-verbal des délibérations de la séance du 28 septembre 2018.

Remerciements de pour subvention de "Nos amis les chats".

Infos :

- Fourniture d'eau à Neuchatel-Urtière, Dambelin et Hyémondans.

- Des fissures ont été détectées sur plusieurs maisons. Si le nombre de maisons est important avec augmentation de fissures en lien avec la sécheresse : signalement en mairie + déclaration à l'assurance à titre personnel puis état des lieux par la mairie. Si le nombre augmente, une demande sera faite pour classement "catastrophe naturelle".

- Vols au local de la Plage et à la Salle Polyvalente (sous la responsabilité de l'association organisatrice : voir le règlement de la Salle Polyvalente, porter plainte et avoir un code différent pour chaque association ?). A étudier en commission.

Questions diverses :

- Participation communale à l'inscription d'un enfant à l'Isle sur le Doubs en classe "Ulis".

**27 voix pour traiter cette question.**

## **I. URBANISME**

### **- Projet de lotissement "Le Clos d'Helvétie" par SEDIA**

Création de 11 parcelles avec une voie d'accès à sens unique.

Bilan prévisionnel de "SEDIA" :

- dépenses : 557 723 € (dont 80 000 € acquisition à la Commune)
- recettes : 557 223 € avec une participation communale de 143 061 € + 4 578 €

Proposition de ne pas apporter une réponse favorable à ce projet.

**27 voix pour.**

## **II. VIE SCOLAIRE**

### **1. PEDT 2018-2021**

Document à faire parvenir à l'Education Nationale. Financements complémentaires apportées par la CAF et l'E.N.

**27 voix pour.**

### **2. Classes découverte année scolaire 2018-2019**

Maintien de la participation communale de 145 € par enfant de Pont de Roide – Vermondans.

**27 voix pour.**

### **III. VIE ASSOCIATIVE - SPORT - CULTURE**

#### **1. Participation communale à l'exposition d'ASPIR "Pont de Roide Vermondans et la Grande Guerre"**

Prise en charge par la Commune :

- Affiches – invitations : 158 € HT.
- Livrets : 1 278,78 € TTC

**1 abstention - 26 voix pour.**

#### **2. Subvention Téléthon 2018**

Proposition d'une subvention de 250 € comme les années précédentes.

**27 voix pour.**

#### **3. Feu d'artifice 1<sup>er</sup> janvier : information**

Proposition de servir le vin chaud dans la cour du Château Herr suite au refus d'APERAM sur le parking face à la Mairie.

### **IV. PERSONNEL COMMUNAL**

#### **1. Contrat d'assurance des risques statutaires**

Propositions de valider la proposition présentée pour 4 ans.

Total : 9,86 € pour les agents CNRACL et 1,10 € pour les agents IRCANTEC.

**27 voix pour.**

#### **2. Prime de fin d'année**

1 110 € en 2017 pour un agent à temps complet. Proposition de l'augmenter de 10 €.

**27 voix pour.**

#### **3. Participation financière communale pour le Noël des enfants du personnel**

Proposition de 48 € par enfant jusqu'à ses 14 ans (47 € en 2017).

**27 voix pour.**

### **V. ADMINISTRATION**

#### **1. Contrat copies internes professionnelles d'œuvres protégées**

Participation en fonction du nombre de personnes concernées soit 10 : 150 € HT/an.

**27 voix pour.**

#### **2. Révision des listes électorales pour l'année 2019 : désignation d'un conseiller pour la commission de contrôle**

Appel à candidatures : Monsieur Donatien WERLE est candidat.

**27 voix pour.**

### **VI. FINANCES**

#### **-. Imputation en investissement**

Achat d'un fauteuil de bureau à un prix inférieur à 500 € TTC.

**27 voix pour.**

### **VII. QUESTIONS DIVERSES**

#### **-. Participation communale pour un enfant scolarisé à l'Isle sur le Doubs**

Convention à signer. Frais évalués à 520 € qui seront pris en charge par la Commune.

**27 voix pour.**

Séance levée à 21 h 15  
Prochain Conseil Municipal : 30 novembre 2018  
Madame Pauline PIGANEAU

Remerciements de Monsieur le Maire au personnel communal et à tous les bénévoles pour le bon déroulement du Repas des Anciens.